



Vol 26 | No 1 | Mars 2013

Conseil fédéral des 19,
20 et 21 mars 2013

EN ACTION

FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC | www.fiqsante.qc.ca



Au micro : Francine Sigouin, CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle

FORMATION INITIALE INFIRMIÈRE NOUVELLE STRATÉGIE, MÊME PRIORITÉ : LA DÉFENSE DES MEMBRES

Lors du conseil fédéral de décembre, l'objectif de la FIQ était toujours de poursuivre les travaux prévus à l'échéancier afin d'en arriver à une prise de position en juin 2013 en faveur ou non du baccalauréat comme norme d'entrée à l'exercice de la profession d'infirmière. Cependant, un nouveau portrait de la situation et une analyse des tendances, des défis et des enjeux amènent la Fédération à réorienter sa stratégie vers la défense des intérêts de ses membres.

Trois rencontres du groupe de travail interministériel-partenaires, piloté par le ministère de la Santé et des Services sociaux et dont la FIQ fait partie, sont prévues d'ici la fin des travaux en juin 2013. À l'heure actuelle, la pertinence d'un rehaussement éventuel n'est plus l'enjeu de la FIQ, puisque le virage de la formation initiale des infirmières vers le baccalauréat, tel que demandé par l'OIIQ, ne fait plus de doute. En effet, ce dernier a l'appui de la majorité des acteurs importants au sein du groupe de travail. Rappelons que l'OIIQ souhaite que la nouvelle norme entre en vigueur dès 2014.

DES MESURES TRANSITOIRES INCONTOURNABLES

Ainsi, force est de constater que les prochains travaux du groupe de travail porteront sur les mesures transitoires du rehaussement. Comme le rehaussement de la formation

initiale des infirmières est un projet de l'OIIQ, que son application relève de la législation et de la réglementation, le pouvoir décisionnel dans ce dossier n'est donc pas entre les mains de la FIQ. Cependant, comme organisation syndicale représentant la majorité des professionnelles en soins du Québec, la FIQ peut utiliser son rapport de force afin d'influencer les décisions de manière à s'assurer que ce changement se fasse dans le meilleur intérêt de ses membres, et ce, peu importe qu'elles soient infirmières de niveau collégial ou universitaire, infirmières auxiliaires ou inhalothérapeutes.

La FIQ est grandement préoccupée par la rapidité à laquelle s'effectuent actuellement les travaux sans qu'une analyse complète de tous les tenants et aboutissants d'un tel changement soit faite en y prenant tout le temps nécessaire pour le faire. Les enjeux

sont importants tant pour les professionnelles en soins, le réseau de la santé que pour la population. Pour la FIQ, si le baccalauréat devenait obligatoire pour obtenir le permis de pratique, l'OIIQ, le MSSS, le ministère de l'Enseignement, l'AQESSS et le CPNSSS devraient s'engager à assurer un certain nombre de garanties afin d'éviter des conséquences désastreuses dans le réseau de la santé québécois.

DES CONTEXTES À CONSIDÉRER

Divers contextes peuvent avoir un impact sur la remise en question de la formation initiale et se doivent d'être pris en compte. En ce moment, le contexte économique est le plus grand obstacle au projet de l'OIIQ, puisque pour financer ce rehaussement, il faudra des investissements appréciables non seulement pour la main-d'œuvre et le réseau de la santé en général, mais également pour organiser le système

SUITE P. 3



EXPERTES DES SOINS

MOIS SANTÉ 2013

Cette année, le thème retenu pour souligner les journées de l'infirmière, de l'infirmière auxiliaire, de l'inhalothérapeute et de la perfusionniste dans le cadre du Mois Santé de la FIQ est « Expertes des soins ». La FIQ veut ainsi faire valoir le travail des professionnelles en soins qui, au quotidien, démontrent leur immense savoir-faire. Elles sont passées maîtres dans l'art de soigner, elles sont les expertes des soins. En ces journées spéciales, la FIQ souhaite que tout le travail qu'elles accomplissent et leurs compétences soient reconnus. Surveillez l'affiche qui sera diffusée en mai dans votre établissement. Pour plus d'information : <mois-sante.info>

MOT DE LA PRÉSIDENTE

FIQ en Action, vol. 26, n° 1, mars 2013 | Publié par le service Communication-Information après chaque instance de la FIQ | Tirage : 60 000 exemplaires | Montage graphique : Josée Roy | Photographies : Jacques Lavallée | Photo couvert : Gina Stooke, CSSS Pierre-Boucher | Impression : Solisco | Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention « reproduit de la publication FIQ en Action » | Ce journal est rédigé selon la nouvelle orthographe recommandée par l'Office québécois de la langue française | Papier 100 % recyclé | Pour recevoir uniquement la version électronique des publications de la FIQ, faites-en la demande à info@fiqsante.qc.ca | ISSN : 1913-1739 (Imprimé) | ISSN : 1913-1747 (En ligne)



MISSION POSSIBLE

Régine Daurant

Vous avez sûrement vu la publicité télévisée de la FIQ diffusée au cours des dernières semaines qui reprend une partie de la vidéo réalisée dans le cadre des célébrations des 25 ans de notre organisation. On y voit courir une joggeuse à laquelle d'autres joggeuses se joignent faisant le parallèle avec les professionnelles en soins de la FIQ qui, regroupées sous une même force syndicale, permettent que leurs revendications franchissent la ligne d'arrivée.

Je vous dirais que dans la conjoncture, il faut user de stratégies ensemble dans nos luttes pour gagner les prochaines courses qui s'annoncent houleuses. Le dossier de la formation initiale en est un bel exemple. Il est d'une extrême importance pour notre organisation, puisque les enjeux sont considérables et qu'un grand nombre d'acteurs est impliqué.

L'enjeu de la formation initiale est une occasion de rappeler le rôle primordial que jouent les syndicats dans la protection de leurs membres.

rehaussement seront abordées. La Fédération considère qu'elle doit prendre la voie qui servira le mieux ses membres.

L'ACTION SYNDICALE TOUJOURS DANS LA COURSE

Alors que plusieurs mythes sur le mouvement syndical sont constamment véhiculés par la droite, l'enjeu de la formation initiale est une occasion de rappeler le rôle primordial que jouent les syndicats dans la protection de leurs membres. Si les mesures transitoires établies ne sont pas suffisantes, justes et respectueuses des infirmières, qu'elles aient une formation collégiale ou universitaire, ces mêmes professionnelles subiront les répercussions qui en découleront tout en fragilisant davantage le réseau de la santé.

À la lumière de l'évolution de ce dossier et de la cadence accélérée des discussions tenues à l'intérieur du groupe de travail interministériel-partenaires auquel participe la FIQ, nous avons décidé d'adopter une nouvelle stratégie, celle de positionner la Fédération dans sa mission syndicale de défense des intérêts de ses membres.

UN RÔLE D'INFLUENCE

Je vous rappelle que la modification à la norme d'entrée à l'exercice de la profession d'infirmière est un projet de l'OIIQ et non un projet de la Fédération. Notre organisation n'est pas décisionnelle dans ce dossier.

Notre participation au groupe de travail nous permet de tester la température de l'eau au fur et à mesure que les travaux avancent et d'influencer les décisions. À l'heure actuelle, plusieurs acteurs majeurs sont en accord avec les visées de l'OIIQ et l'avenue du baccalauréat comme norme d'entrée prend clairement les devants.

Il reste tout de même des composantes importantes qui sont pour le moment inconnues. La Fédération doit donc être prête à faire face à toutes les éventualités. Le calendrier des travaux du groupe de travail indique que le temps presse et que rapidement les mesures transitoires d'un

Je vous invite à participer en grand nombre aux assemblées générales d'information qui se tiendront dans vos établissements à ce sujet afin de faire entendre vos préoccupations et de mieux en saisir les enjeux. ■

« PORTRAIT DU SYNDICALISME : AU-DELÀ DES MYTHES »

La récente étude portant sur l'état du syndicalisme, réalisée par le Laboratoire d'études socio-économiques de l'Université du Québec à Montréal, a été présentée au cours de ce conseil fédéral. Les chercheurs Martine Lauzon et Frédéric Rogenmoser ont expliqué aux déléguées que le discours antisyndical n'est pas nouveau et qu'il existait déjà dans les années 1940.

Leur analyse socio-économique démontre clairement que les mythes persistent et que beaucoup de travail reste à faire pour combattre la mauvaise presse faite à l'égard des organisations syndicales et pour défendre leur mission et leur contribution à la société québécoise. Le portrait réel du syndicalisme par divers indicateurs sociaux et économiques a permis aux déléguées d'avoir des outils et des arguments supplémentaires pour y arriver. ■



BONNE RETRAITE!

La présidente de la Fédération a souligné lors de ce conseil fédéral le départ à la retraite de Paul Chaput, coordonnateur aux secteurs et services à la FIQ. Elle a tenu à lui adresser ses sincères remerciements pour tout le travail qu'il a effectué au sein de l'organisation depuis de nombreuses années. Les membres du Comité exécutif, les employés de la Fédération et les déléguées lui souhaitent une excellente retraite bien méritée.

FORMATION INITIALE

Nouvelle stratégie, même priorité : la défense des membres (suite)



Au micro : Brigitte Lacroix, CSSS du Granit - SPSE

NOUVELLE STRATÉGIE, MÊME PRIORITÉ : LA DÉFENSE DES MEMBRES (SUITE)

d'éducation tant au niveau collégial qu'universitaire qui, présentement, n'a pas la structure pour en absorber les impacts.

D'ici la fin des travaux du groupe de travail, les déléguées ont convenu que la Fédération interviendra sur toutes les questions susceptibles d'avoir un impact sur les conditions d'exercice des professionnelles en soins, sur leurs conditions de travail, sur leur organisation du travail et sur l'organisation des soins et des services destinés à la population afin d'obtenir des engagements formels. Elles ont également décidé de faire les représentations nécessaires auprès des décideurs et des instances appropriées afin de faire repousser la date d'entrée en vigueur fixée à 2014.

QU'EN PENSENT LES DÉLÉGUÉES ?

Au cours de ce conseil fédéral, les 600 déléguées ont eu l'occasion d'échanger entre collègues du même titre d'emploi sur les impacts possibles d'un éventuel rehaussement de la formation initiale des infirmières sur leur réalité professionnelle et syndicale ainsi que sur les enjeux qui les interpellent. Les déléguées ont ainsi pu exprimer leurs préoccupations comme infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes relativement à ce dossier. Le *FIQ en Action* publie ici les principaux constats recueillis.

INFIRMIÈRES

Les infirmières se sont dites inquiètes relativement aux critères d'exigences de poste, à

la reconnaissance de l'expérience et de l'expertise des infirmières ainsi qu'à l'accès à la formation continue. Elles craignent notamment une dévalorisation des infirmières détenant une formation collégiale engendrant de la démotivation et de l'insécurité chez celles-ci. Elles appréhendent également une augmentation des tensions et des conflits en raison d'un climat de compétition ainsi qu'une restriction de leur champ de pratique.

Sur le plan du cheminement professionnel, elles sont préoccupées par une limitation des opportunités de carrière, par l'accentuation de postes réservés aux infirmières cliniciennes et par le non-respect de l'ancienneté. Elles ont également émis des inquiétudes en ce qui a trait à l'attraction et à la rétention des infirmières quant à la pénurie actuelle, à la formation en région, à la conciliation travail-études-vie personnelle et à la façon dont se comporteront les employeurs relativement à la mauvaise gestion et à l'utilisation de leurs compétences.

INFIRMIÈRES AUXILIAIRES

Les infirmières auxiliaires sont préoccupées par leur propre réalité professionnelle et un éventuel rehaussement de la formation initiale de leur profession. Elles ont indiqué vouloir trouver des moyens d'exercer leur rôle professionnel, de faire reconnaître davantage leur profession et d'être respectées.

En regard d'un rehaussement de la formation initiale des infirmières, elles craignent une priorisation du

diplôme au détriment de l'expérience et de l'expertise. Elles craignent également des impacts sur la pénurie, sur l'affichage de postes, sur la mobilité, une surcharge de travail pour les infirmières auxiliaires sans rémunération additionnelle et un manque d'accès à des postes dans tous les centres d'activités pour les infirmières auxiliaires ainsi qu'à des soins pour la population demeurant en régions éloignées.

INHALOTHÉRAPEUTES

Les inhalothérapeutes ont exprimé des inquiétudes quant à une diminution des tâches des infirmières de formation collégiale au profit des infirmières de formation universitaire, à une non-reconnaissance de l'expérience pour l'accessibilité aux postes, à une augmentation de la pénurie des infirmières en régions éloignées, à une rivalité entre les infirmières selon leur niveau de diplomation et à une augmentation du fardeau de tâche pour toutes les professionnelles en soins.

Elles craignent également une difficulté pour les inhalothérapeutes de faire partie des équipes multidisciplinaires, une récupération d'autonomie professionnelle par les infirmières cliniciennes au détriment des autres professionnelles en soins ainsi qu'une migration vers les soins de première ligne.

Malgré les inquiétudes tout à fait légitimes qui étaient au rendez-vous, les échanges au sein des trois groupes furent également riches en informations et porteurs de solutions. ■

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES D'INFORMATION PARTICIPEZ-Y!

La FIQ souhaite que l'ensemble des professionnelles en soins puisse faire connaître et valoir leur point de vue sur le rehaussement de la formation initiale des infirmières. Ce dossier suscite également plusieurs questions, notamment au regard des conditions de travail et de l'avenir de la profession. C'est pourquoi des assemblées générales locales se tiendront au cours des prochaines semaines afin de permettre une analyse et une réflexion collective.

À cet égard, la Fédération a réalisé une publication spéciale sur la formation initiale des infirmières. Vos responsables syndicaux locaux iront vous rencontrer sur votre lieu de travail afin de vous en remettre un exemplaire. Vous pouvez aussi la consulter sur le site Internet de la FIQ.



NÉGOCIATION

LA FIQ,
UNE VOIX QUI PORTE,
DES GESTES QUI COMPTENT



MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

Un rapport a été fait à la délégation au cours de ce conseil fédéral concernant les travaux effectués par la Fédération dans le cadre du maintien de l'équité salariale.

ENTENTE POUR QUATRE TITRES D'EMPLOI

Le 15 février dernier, la FIQ a conclu une entente avec le Conseil du trésor concernant le maintien de l'équité salariale relativement aux quatre titres d'emploi suivants :

- Conseillère en soins infirmiers
- Infirmière première assistante en chirurgie
- Infirmière praticienne spécialisée
- Candidate infirmière praticienne spécialisée

Rappelons que ces quatre titres d'emploi, créés à la suite des revendications de la FIQ lors de la ronde de négociations de 2005, ont été exclus des emplois à être évalués lors de l'exercice sur l'équité salariale en 2006, puisque la Loi sur l'équité salariale prévoyait l'évaluation des emplois à prédominance féminine existant en 2001.

Une modification à la Loi sur l'équité salariale, en 2009, a contraint le Conseil du trésor à procéder à un exercice de maintien de l'équité salariale au plus tard le 31 décembre 2010 afin de corriger les écarts survenus depuis l'exercice d'équité salariale et de verser, s'il y a lieu, les compensations. L'entente conclue vient rétablir cette lacune et

propose un réajustement salarial à compter du 30 juin 2008.

Ainsi, la conseillère en soins infirmiers voit son échelle salariale majorée de 2,33 % à compter du 30 juin 2008, l'infirmière première assistante en chirurgie de 7,14 %, l'infirmière praticienne spécialisée et la candidate infirmière praticienne spécialisée de 3,02 %. Les sommes découlant de cette entente seront versées à compter de la mi-mai. Il est à noter que le rangement salarial obtenu en décembre 2010 par l'exercice du maintien ne change pas.

Par ailleurs, la FIQ maintient le recours qu'elle a entrepris en 2009 à la Cour supérieure pour faire invalider certaines dispositions de la Loi sur l'équité salariale modifiée en 2009, notamment celle concernant la périodicité du maintien aux cinq ans. La FIQ poursuit également la bataille pour défendre les syndicats et toutes les autres salariées des différents titres d'emploi de la catégorie 1, membres de la FIQ, ayant déposé des plaintes à la Commission sur l'équité salariale au printemps 2011.

MAINTIEN 2015

Les travaux sur le maintien de l'équité salariale 2015 ont débuté

en février dernier avec le Conseil du trésor à la suite d'une entente conclue en décembre 2012. Cette entente prévoit notamment l'évaluation des emplois sans prédominance. La Fédération ne représente qu'une seule catégorie d'emploi sans prédominance, soit les perfusionnistes cliniques, et celle-ci sera évaluée par le Comité national des emplois.

Les parties syndicale et patronale en sont actuellement à réviser l'ensemble des outils qui serviront à réaliser le maintien 2015 et les relativités salariales, dont le questionnaire d'enquête pour évaluer les emplois et le programme d'évaluation d'emploi. Il y a fort à parier que les résultats de cette révision seront transposés dans d'autres dossiers où il y a évaluation des emplois.

Un enjeu majeur se pose quant à la réalisation des travaux du maintien de l'équité alors que la FIQ et d'autres organisations syndicales sont présentement en contestation devant la Commission de l'équité salariale pour le maintien 2010. Sur quelles bases est-ce possible d'entreprendre des discussions pour 2015 si les conclusions de 2010 demeurent inconnues? Un dossier qui est donc à suivre... ■

FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS 2013

La manifestation nationale aura lieu le 27 avril prochain, à Montréal. Cette année, la Coalition du 1^{er} mai, dont la FIQ fait partie, veut envoyer un message clair à Stephen Harper : les travailleuses et les travailleurs sont solidaires quant aux attaques de son gouvernement et s'opposent vivement aux mesures répressives de l'assurance-emploi.

Surveillez le site Internet de la FIQ pour connaître l'heure et le lieu du rassemblement. Des activités sont aussi prévues en région. Informez-vous après de votre équipe syndicale locale.



PLAN D'ACTION RÉTENTION-ATTRACTION-MAUVAISE GESTION

Les déléguées en ont plus qu'assez de la mauvaise gestion et du gaspillage de fonds publics dans le réseau de la santé. Devant le peu d'écoute des gestionnaires et l'absence de leadership du ministre de la Santé, elles ont adopté un plan d'action visant à dénoncer divers problèmes inacceptables. Le plan d'action comporte plusieurs activités qui se dérouleront au cours des prochaines semaines. Autant sur le plan local, régional que national, des dénonciations publiques mettront en lumière les aberrations vécues dans le réseau de la santé qui sont le lot quotidien des professionnelles en soins.

Les 600 déléguées ont profité de ce conseil fédéral pour donner le coup d'envoi au plan d'action en se rendant manifester devant le Centre universitaire de santé McGill (CUSM). Le choix du CUSM était tout indiqué, puisqu'il fait les manchettes pour des allégations de fraude dans le projet de construction et que l'employeur procèdera à des compressions budgétaires de l'ordre de 50 millions de dollars.